

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL DU 20 Mai 2021

Le 20 Mai 2021 à 20 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au secrétariat de mairie sous la présidence de Monsieur THELLIER Jean-Jacques, Maire.

Etaient présents : Tous les membres en exercice, à l'exception de M KORBY Mehdi

Est élue secrétaire : Madame CLEMENT Emilie.

N°648: Organisation des élections

La préfecture nous a fourni des visières, des masques et du gel hydro alcoolique. La commune a également commandé 2 plexiglas.

Un plan de circulation sera mis en place afin d'éviter les croisements entre les électeurs et des confusions entre les deux bureaux de vote.

Les tours de garde ont été définis

N°649: RD 939

Suite à un article de presse du collectif ADN939 (association contre le projet d'aménagement en deux fois deux voies au sud de Berles), Monsieur le Maire a souhaité faire un point sur l'historique du dossier de mise en deux fois deux voies de la RD939 et recueillir l'avis des élus.

Le projet de déviation approuvé par le Conseil Départemental en février 2018 est le tracé 2B1 qui évite toutes les habitations mais impact fortement le foncier agricole.

Le Conseil Municipal est partagé, émettant les avantages et les inconvénients de la déviation. Mais a bien conscience de la nécessité d'une solution fiable, sécuritaire vu le trafic de plus en plus important avec une augmentation considérable des poids lourds.

L'hypothèse retenue par le Conseil Départemental permettrait de sécuriser la liaison Savy-Berles, et notamment les transports scolaires. Le trajet 2B1 évite toutes les zones urbanisées.

Cependant le Conseil insiste sur la nécessité de mettre en place des mesures pour éviter les nuisances sonores : route « encaissée », mur et haie antibruit,...

D'autres questionnements ont été formulés : rond-point indispensable ? bac de rétention ? devenir de la route de Tilloy ? prise en compte du tracé dans l'élaboration du PLUI ?...

N°650 : Acceptation de la subvention du Département dans la cadre du FARDA

Après délibération le Conseil Municipal accepte la subvention du Département d'un montant de 13273€ pour l'aménagement des abords du cimetière.

N°651 : Points sur les travaux

- Les travaux de l'église avancent lentement, le désamiantage a été effectué. L'entreprise Chevalier Nord va intervenir après la réception du rapport de désamiantage. Le Conseil se questionne sur la possibilité d'un coût supplémentaire sur l'échafaudage si le chantier prend du retard. En effet celui-ci est posé depuis le 1 avril 2021. Une demande à l'architecte sera faite sur cette interrogation, ainsi que l'obtention d'un planning à jour.
- La commune a obtenu une subvention dans la cadre du FARDA d'un montant de 16 381€ pour 40 954€HT de travaux. Monsieur le Maire annonce qu'il reste 34 000€ de travaux à faire. Il propose la réfection d'une partie des trottoirs de la rue de Vandelicourt (de la rue de Bonnevallet jusqu'à chez Monsieur et Madame Kestremont) ainsi que le stationnement face à

l'air de jeu pour un montant de 7 413€HT. Il propose également de réaliser des réparations, ainsi que la mise en place d'un enduit sur la partie de la Rue de Vandelicourt qui va de chez Monsieur et Madame Jankowski jusqu'à la départementale 75E soit 4720m² pour un coût de 16 000€HT.

- Une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau a été faite par VEOLIA pour supprimer les canalisations en privé
- Le Chemin Racquemenvil (Villers-Brûlin) est très détérioré, des devis ont été demandés à Crétel et Balestra. Un devis sera également demandé à Duffroy

N°652 : Délibération sur le Pacte de Gouvernance des campagnes de l'Artois

Dans le cadre de la loi « Engagement et Proximité », la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois doit mettre en place un pacte de Gouvernance et celui-ci doit être approuvé par les Communes membres. L'objectif est de mettre par écrit les modalités de concertation entre la Communauté de Communes et les communes. Après présentation du Pacte de Gouvernance, le Conseil Municipal approuve cette démarche qui renforce la place des communes et de leurs élus au sein de la structure intercommunale. Le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable souhaitant des informations régulières sur les décisions prises.

N°653 : Validation du Périmètre de protection du Château de Berles-Monchel modifié

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la proposition de modification du périmètre de protection du Château élaborée par Mesdames MADONI, HARMAND et POISON de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais. Monsieur le maire propose au Conseil de valider ce périmètre modifié et d'autoriser le Président de la CCCA à mener à bien la procédure d'enquête publique unique qui aura lieu dans le cadre de l'élaboration du PLUI Nord . Après discussion, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

N°654 Divers :

- Le conseil accepte de renouveler le contrat de Monsieur DUSSART
- Il est décidé de garder le tracteur et de réfléchir à l'agrandissement du local technique
- Suite à la réunion du 19 mai avec les membres du bureau de l'association d'animation, il est décidé de ne pas organiser de ducasse cette année. Par contre, de nouvelles animations seront prévues pour le 14 juillet.
- Questionnement sur la pose de miroir Rue Principale.